

<b>Zeitschrift:</b>	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	20 (1973)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	La protection contre les retombées radioactives dans l'agriculture
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-365924">https://doi.org/10.5169/seals-365924</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La protection contre les retombées radioactives dans l'agriculture

La protection civile qui est une composante de notre défense nationale, est ancrée dans deux lois fédérales. La protection telle qu'elle est prévue dans ces lois en faveur de la population ainsi que des installations et des biens nécessaires à la survie, ne s'impose pas uniquement dans les villes et les agglomérations très peuplées. Pas moins que les citadins, les agriculteurs et chaque ferme sont exposés aux menaces de notre temps qui proviennent des armes nucléaires. En Scandinavie, aux Etats-Unis, au Canada, dans la République fédérale allemande et également dans l'Union soviétique, on a tenu compte de ce fait depuis longtemps. On y a étudié les mesures ayant pour but de protéger les paysans et le bétail en donnant des conseils et en édictant des prescriptions.

Après des travaux préparatoires approfondis, l'Office fédéral de la protection civile a publié dans les trois langues nationales une brochure ayant trait à la protection civile contre les retombées radioactives dans l'agriculture. Cette brochure, qui est d'ailleurs facile à comprendre, s'adresse en premier lieu aux cadres agricoles et a pour but de leur exposer les principales mesures de

protection à prendre dans l'agriculture. Il s'agit d'une information objective sur les dangers des armes atomiques, dangers que l'on ne peut pas complètement écarter malgré toutes les mesures de sécurité. Même en temps de paix, un accident pendant le transport d'engins atomiques peut se produire sur n'importe quel point de notre globe; rappelons-nous ce qui s'est passé à Palomares et à Thule. C'est pourquoi il serait impardonnable de ne pas renseigner la population sur cette menace et les possibilités de protection. Cela ne signifie point que l'on cherche à «peindre le diable au mur»; on veut tout simplement rattraper le retard que l'on a dans ce domaine vis-à-vis d'autres états.

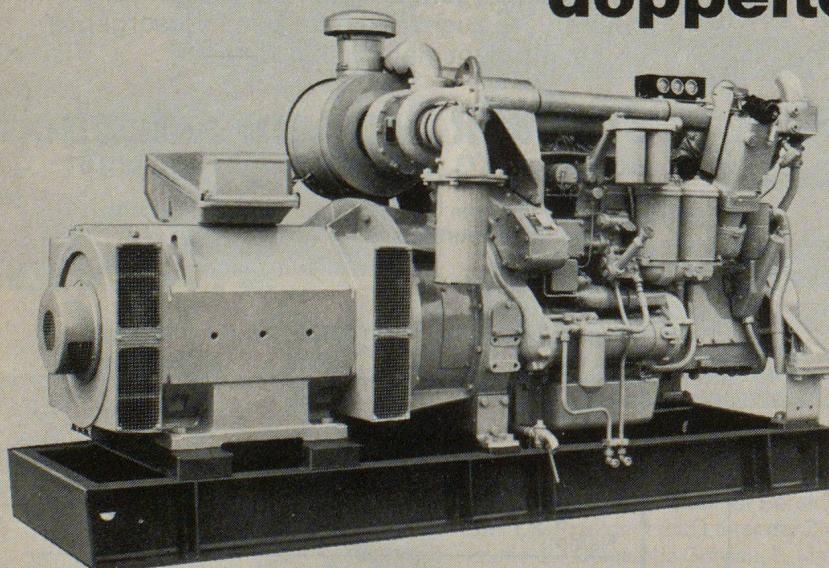
La publication renseigne, tout d'abord, sur la nature et les effets des armes nucléaires en tenant compte spécialement des retombées radioactives qui peuvent recouvrir, comme une couche de poussière, de très vastes régions, voire même des parties entières du pays. Elle donne des indications sur la radioactivité et ses effets sur les organismes vivants. Elle contient des directives concernant les constructions de protection et des conseils au sujet de la pro-

tection et des mesures de précaution en faveur des animaux, de leur fourrage et des produits agricoles.

La brochure décrit ensuite de façon détaillée le comportement dans la région contaminée pendant et après une explosion nucléaire accidentelle ou en cas d'attaque par surprise. Elle donne des conseils à ceux qui travaillent en plein air pendant les premiers jours après des retombées radioactives. Les derniers chapitres de cette publication qu'il faut avoir lue, traitent des précautions à prendre dans l'élevage du bétail, ceci en rapport avec les dangers dont on vient de parler.

La brochure «La protection contre les retombées radioactives dans l'agriculture» qui fait bonne figure à côté des publications semblables de l'étranger, vient combler une lacune dans l'important domaine de l'information sur les menaces auxquelles l'agriculture peut être exposée à la suite d'éventuelles retombées radioactives. Il appartient maintenant aux écoles d'agriculture et aux institutions de notre pays d'organiser, en collaboration avec les instances fédérales, cantonales et communales, la distribution et l'étude de cette brochure et de s'employer à réaliser les mesures que l'on y propose.

## Caterpillar-Notstromgruppen\* und AMMANN-Service: doppelte Sicherheit!



Caterpillar-Notstromgruppen sind BZS-schockgeprüft (d. h. sie entsprechen den Normen des Bundesamtes für Zivilschutz). Caterpillar, Cat und ☐ sind Warenzeichen der Caterpillar Tractor Co.

Wir projektieren, bauen und installieren betriebsfertige Caterpillar-Notstromanlagen von 50 bis 800 kW Leistung. Verlassen Sie sich auf unsere Erfahrung. Unser bewährter Kundendienst ist auch nach der Inbetriebsetzung der Anlage für Sie da.



# AMMANN

ULRICH AMMANN, Baumaschinen AG, 4900 Langenthal

Telefon 063/227 02, 251 22, 252 01

S 1372